

BULLETIN MUNICIPAL



Le 17 septembre 2021

673

CONSEIL MUNICIPAL

Denis Langlois, Maire

Lise Trudel, siège #1

- Politique familiale et Voisins Solidaires
- Table de concertation des aînés

Marie-Ève Moisan, siège #3

- Incendie
- Travaux publics
- Sécurité publique

Sophie Cantin, siège #4

- Politique familiale
- Ressources humaines et finances
- Centre Vacances Lac Simon

Cédric Champagne, siège #5

- Pro-maire
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
- Travaux publics
- Sécurité publique

Nathalie Suzor, siège #6

- Biblio Fleur de Lin
- Centre Vacances Lac Simon
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Ressources humaines et finances

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ

Francine Hébert, Directrice générale par intérim

Denis Grégoire, Travaux publics

Valérie Leclerc, Urbanisme

Nathalie Paquet, Trésorière adjointe

Moïra Houde-Cotton, Loisirs

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Sur rendez-vous seulement

COORDONNÉES

Téléphone : 418 337-6741

Fax : 418 337-6742

Courriel : saintleonard@derytele.com

Loisirs : loisirstleonard@derytele.com

Urbanisme : urbanisme@derytele.com

Site Web : www.municipalite.st-leonard.qc.ca

Adresse : 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard,
G0A 4A0

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi aux 2 semaines

Recyclage : Vendredi aux 2 semaines

Matières organiques : Tous les vendredis

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

PRÉVENTION SUICIDE : 1 866 277-3553

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 4 octobre 2021 à 19 h 30

JOUR DE TOMBÉE POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi le 15 octobre 2021



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 5 JUILLET 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, Mme Sophie Cantin, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

Comptes à payer (169-05-07-21)

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 61 281 \$.

Paielement de la quote-part du service des incendies (173-05-07-21)

Autorisation pour le paiement de la quote-part du service des incendies au montant de 89 219 \$ pour l'année 2021.

Renouvellement du contrat de la directrice générale par intérim (174-05-07-21)

Le contrat de Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, est renouvelé pour une durée de 6 mois supplémentaires soit jusqu'au 28 février 2022.

Soumission pour asphaltage à divers endroits (177-05-07-21)

L'entreprise Asphalte Pont-Rouge est mandatée pour faire les différents travaux d'asphaltage aux endroits ciblés par la municipalité au coût total de 29 191 \$.

Programme Environnement-Plage (181-05-07-21)

Encore cette année, la plage Eau Claire participera au programme Environnement-Plage.

SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 19 JUILLET 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, Mme Sophie Cantin, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

Fonds d'aide aux chemins d'accès à la villégiature (189-19-07-21)

Un montant de 4 800 \$ a été accordé pour le projet des lacs à l'Ours et en Cœur qui concerne 20 propriétaires.

Un montant de 6 337 \$ a été accordé pour le projet du chemin Berthiaume qui concerne 15 propriétaires.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 9 AOÛT 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

Comptes à payer (194-09-08-21)

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 135 920 \$.

CVLS — Deuxième année de l'entente (200-09-08-21)

L'entente avec le Centre Vacances Lac Simon est renouvelée pour une deuxième année.

Publication SEAO — Déneigement et entretien des chemins d'hiver (203-09-08-21)

Le contrat de déneigement pour l'ensemble des chemins d'hiver est donné à Transport Dompierre pour une durée de 5 ans.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, Mme Sophie Cantin, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

Comptes à payer (225-07-09-21)

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 266 744 \$.

Renouvellement d'abonnement à la Chambre de commerce de St-Raymond (230-07-09-21)

La municipalité a adhéré à la Chambre de commerce de St-Raymond pour l'année 2021-2022.

EMS — Étude recommandation et priorisation de routes (233-07-09-21)

La firme EMS est mandatée dans le but de procéder à une étude, d'émettre des recommandations et d'établir la priorisation des routes afin d'aider à planifier la programmation TECQ.

LOISIRS

Bibliothèque Fleur de Lin

La bibliothèque municipale sera ouverte les 23, 26 et 30 septembre prochain. Par la suite, elle sera ouverte le mardi et le jeudi à toutes les deux semaines.

Une autre bonne nouvelle : vous pourrez maintenant entrer dans la bibliothèque pour faire vos choix de livres! Évidemment, les règles sanitaires sont de mises.

COVID-19

La distanciation sociale et le port du masque sont obligatoires dès que vous entrez dans le bâtiment municipal. Vous devez vous désinfecter les mains et éviter au maximum les contacts.

Le passeport vaccinal n'est pas demandé pour emprunter des livres.

Retour des livres

Nous vous rappelons que vous devez rapporter vos livres directement à la bibliothèque lorsque celle-ci est ouverte. Aucun livre ne doit être déposé dans la boîte à livre devant la municipalité. Merci de votre habituelle collaboration!

Bac de livres - Préscolaire

Pour réserver votre bac, il vous suffit de joindre le Service des loisirs par téléphone au (418) 337-6741, poste 4 ou par courriel au loisirstleonard@derytele.com. De cette façon, vous pourrez prendre rendez-vous pour la prise de possession.

Vous devrez ramener le bac dans le même état avant la période des Fêtes.


HORAIRE
BIBLIOTHÈQUE FLEUR DE LIN
Aux deux semaines
Mardi : 18 h 30 à 19 h 30
Jeudi : 13 h à 14 h
Coordonnées
Téléphone : (418) 337-3961
Courriel : bibliofleurdelinehotmail.com

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente donnée, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à l'effet que le conseil de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf statuera sur des demandes de dérogation mineure lors d'une assemblée ordinaire qui aura lieu le 4 octobre 2021 à 19 h 30. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Le dossier est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Les dérogations mineures demandées sont les suivantes :

2, lac Tessier (matricule 8805-98-5011)

Règlement de zonage :

La nature et les effets de cette dérogation qui touchent le règlement de zonage # 400-12 visent à :

1. Autoriser la construction de la résidence d'une superficie de 78 mètres carrés au lieu de 45 mètres carrés, tel que prévu à la sous-section 6.3.1.1 du règlement de zonage.
2. Autoriser l'aménagement d'un garage en cours avant au lieu d'être en cours latérale ou arrière, tel que prévu à l'article 7.2.2, paragraphe 6 du règlement de zonage.

Aux fins de cette consultation et conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

Une consultation écrite sera tenue pendant 15 jours, soit du 17 septembre au 3 octobre 2021 inclusivement. Toute personne intéressée pourra transmettre, pendant la période précitée, des commentaires écrits, par courriel ou par courrier.

- o à l'attention de Mme Valérie Leclerc au urbanisme@derytele.com
- o ou par la poste, au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) G0A 4A0 à l'attention de Mme Valérie Leclerc

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 17^{ième} jour de septembre 2021.

Francine Hébert
Directrice générale par intérim

NOUVELLES



Bénédition des écoliers

Le 26 septembre sera le dimanche de la catéchèse et durant la messe de 9 h nous en profiterons pour bénir les écoliers. Le jeune doit apporter un cahier dans lequel il a commencé à travailler, qu'il déposera sur l'autel. Bienvenue à tous les étudiants.

Linda de la Chevrotière, intervenante en pastorale
Numéro de téléphone 418-337-7177

Bureau municipal

Pour avoir accès aux bureaux municipaux, sonnez et il nous fera plaisir de vous ouvrir. Pour laisser un document, glissez-le dans la fente située sur la porte d'entrée de droite.

Aux résidents desservis par l'aqueduc municipal

Le personnel de la municipalité exécutera le nettoyage (drainage) des bornes fontaines.

Les travaux sont prévus pour **mardi le 5 octobre de 8 h à 17 h.**

- Il n'y aura pas de coupure d'eau de 8 h à 17 h seulement des baisses de pression.
- Nous vous recommandons de **ne pas faire de lessive** pour éviter les taches dues aux particules ferreuses.



Ramonage de cheminées

La plupart des sorties des pompiers sont dues aux feux de cheminées. Un suivi peut éviter bien des problèmes. Moins de feux = moins de coût pour la communauté, moins de désagréments pour le propriétaire concerné et moins de hausses de la prime d'assurance. **Nous fournissons les brosses gratuitement** aux citoyens de St-Léonard.

Collecte des feuilles mortes

Il y aura collecte des feuilles mortes les **8, 22 octobre et 5 novembre** prochain.

Tous les sacs de plastique sont interdits!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Les contenants acceptés pour la collecte des feuilles sont:

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques)

Note: Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés à l'écocentre de St-Raymond. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.



Merci de protéger l'environnement

Une surprise attendait les employés des travaux publics dans le rang St-Antoine. Quelqu'un est venu remplir le fossé. Un imprévu qui a coûté environ 1 500 \$.
Sûrement quelqu'un qui n'avait pas entendu parler de l'écocentre de St-Raymond.

Écocentre Saint-Raymond

590, chemin Bourg-Louis
G3L 4G2
Téléphone : 418 876-2714
ou sans frais 1 866 760-2714

Heures d'ouverture

Mardi au samedi : 8h à 16h45



Rang St-Antoine



Rue Piché

Également, dans le but de protéger le cours d'eau qui traverse le village de St-Léonard, il est interdit de jeter des ordures de quelques natures que ce soit dans la rue Piché en bordure de la coulée.